



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS

Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 09 avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle du château de Walincourt-Selvigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2025/038 portant versement d'une avance remboursable au budget annexe de la Zone d'activité économique

Membres présents (54) : PORTIER Carole, MAILLARD Laurent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, HERBET Marie-Françoise, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (2) : SOUPLY Paul, BASQUIN Etienne

Membres absents (8) : LOIGNON Laurent, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, PLATEAUX Stéphanie, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal

Membres ayant donné procuration (10) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, BERANGER Agnès à MATON Audrey, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, DAUCHET Martine à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, BONIFACE Patrice à PELLETIER Gilles, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, VILLAIN Bruno à NOIRMAIN Augustine, HALLE Sylvain à DEFAUX Maurice

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

2025/

Délibération 2025/038 portant versement d'une avance remboursable au budget annexe de la Zone d'activité économique

Le budget annexe de la zone d'activité économique prévoit en dépenses le coût d'aménagement et de viabilisation des terrains de la zone, ainsi que les opérations financières de gestion de stock inhérentes à ce programme d'aménagement. Il prévoit à plus ou moins long terme des recettes sous la forme de subventions ainsi que celles issues de la vente des terrains aménagés.

Afin de permettre l'équilibre de ce budget annexe, tout en limitant l'impact des frais financiers sur le bilan de la zone, il est proposé de mettre en œuvre une avance remboursable du budget général pour financer les investissements inscrits au budget 2025. Les bénéfices éventuels constatés au 31 décembre de chaque année sur le budget annexe ZAE seront reversés annuellement au budget général afin de procéder au remboursement de ces avances dans la limite des montants alloués par le budget général.

L'avance remboursable prévue au budget 2025 s'élève à 4 995 586.66 € (dépense au compte 27638 du budget général et recette au compte 168751 du budget annexe ZAE).

Dans l'attente des chiffres définitifs relatifs à l'exécution financière de l'exercice 2025, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le versement d'une avance remboursable du budget général au budget ZAE d'un montant MAXIMUM de 4 995 586,66 €.

Seuls les montants nécessaires au strict équilibre à ces budgets annexes seront effectivement versés.

Il est également proposé que les bénéfices éventuels constatés au 31 décembre de chaque année sur le budget ZAE soient reversés annuellement au budget général afin de procéder au remboursement de cette avance dans la limite du montant alloué par le budget général.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée :

- **Décide de verser une avance remboursable du budget général au budget annexe ZAE d'un montant maximum de 4 995 586,66€. Le montant sera arrêté au regard des dépenses définitives constatées en 2025 sur ce budget annexe ;**
- **Décide que les bénéfices éventuels constatés au 31 décembre de chaque année sur le budget ZAE seront reversés annuellement au budget général afin de procéder au remboursement de cette avance dans la limite du montant alloué par le budget général.**

Le secrétaire de séance,
Jérémy RICHARD



IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Acte certifié exécutoire
Transmission en Sous-Préfecture le 10/04/2025
Publication le 11/04/2025

Pour expédition conforme
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional
Serge SIMEON



CA2C
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_038
Objet :	Délibération 2025/038 portant versement d'une avance remboursable au budget annexe de la Zone d'activité économique
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.7 - Avances
Identifiant unique :	059-200030633-20250409-2025_038-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250409-2025_038-DE-1-1_0.xml	text/xml	933 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2025.38.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250409-2025_038-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	234.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 avril 2025 à 17h27min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 avril 2025 à 17h27min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2025 à 17h29min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2025 à 19h08min15s	Reçu par le MI le 2025-04-10